

COMMUNICATION AUX REVISEURS D'ENTREPRISES

Le Président

Correspondant
02/509.00.26
Adm@ibr-ire.be

Notre référence
EVM/mr

Votre référence

Date
23 février 2010

Par courriel et par courrier ordinaire

Chère Consœur,
Cher Confrère,

Concerne : assemblée générale du vendredi 23 avril 2010 – mandat supplémentaire à conférer

Faisant suite à la Communication du 15 février 2010 « assemblée générale du vendredi 23 avril 2010 », je souhaite vous informer que le confrère Luc DISCRY m'a fait savoir par son courrier du 19 février 2010 qu'il souhaite démissionner en tant que membre effectif de la Chambre d'expression néerlandaise de la Commission d'appel.

L'assemblée générale du 23 avril prochain devra dès lors également élire un membre effectif de la Chambre d'expression néerlandaise de la Commission d'appel.

Les candidatures pour cette fonction, appuyées par au moins dix réviseurs d'entreprises personnes physiques, devront me parvenir au 22 mars 2010 au plus tard.

Je vous prie d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de mes salutations confraternelles.


Pierre P. BERGER

